

Département de la Savoie
Arrondissement et Canton d'ALBERTVILLE
MAIRIE DE CEVINS
☎ 04.79.38.20.28
Fax 04.79.38.26.59



COMPTE-RENDU SOMMAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL

Réuni le Vendredi 10 Mars 2017 à 19h00 en Mairie

Nbre Conseillers : 14
Présents : 11
Votants : 13

Absents :

Karim AMELLAL

Excusés :

Bernadette AMIEZ (pouvoir de vote à
Ginette RIGOTTI).
Sébastien PIVIER (pouvoir de vote à
Philippe BRANCHE).

Secrétaire de séance :

Justine BAL

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de modifier l'ordre du jour comme suit :

- Ajout d'un point supplémentaire :
 - 1) Demande d'aide pour la réalisation d'une coupe à câble et la commercialisation des bois.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, approuve à l'unanimité la modification de l'ordre du jour.

Monsieur le Maire constate que les conditions de quorum sont remplies.

Le compte-rendu de la séance du 17 Février 2017 est adopté à l'unanimité.

Justine BAL est élue secrétaire de séance.

Monsieur le Maire indique qu'aucune décision n'a été prise dans le cadre de la délégation du Conseil Municipal au Maire depuis la dernière séance.

↳ Demande de subvention à la Direction Régionale des Affaires Culturelles :

- Le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, de déposer un dossier de demande de subvention auprès de la Direction Régionale des Affaires Culturelles, concernant les travaux de l'Eglise. Il approuve également le projet établi par le Cabinet d'AR JHIL, d'un montant total 164 333.83 € HT et adopte le plan de financement suivant : Subvention du Département, au titre de la sauvegarde du Patrimoine de la Savoie, Subvention de la DRAC, produit d'un emprunt et autofinancement pour le complément.

.../...

↳ **Convention d'occupation du domaine public – Installation d'un commerce ambulante :**

- Le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, de passer, une convention d'occupation du parking de la salle des fêtes avec Messieurs Sébastien DELVALLEE et Jérôme BOURGEOLET, pour la vente de pizzas tous les mardis soirs, sur une période d'un an allant du 14 Mars 2017 au 13 Mars 2018, pour un montant de 115 €uros par semestre, en remplacement de Monsieur Mikaël HENRIQUES qui a cessé son activité en Août dernier.

↳ **Demandes de subventions :**

- Monsieur le Maire donne lecture de deux courriers de demandes de subvention par des associations qui accueillent des cevinois, pour participer à leurs activités. Le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, de répondre favorablement à ces demandes et fixe le montant de l'aide à verser à 400 €uros pour le Club du Nant Bayet et 100 €uros pour l'Union Sportive du Grand Mont.

↳ **Forêt communale : Demande d'aide pour la réalisation d'une coupe à câble et la commercialisation :**

- Dans le prolongement de la décision prise en réunion de Conseil Municipal du 17 Février dernier, concernant la programmation et l'exploitation de la coupe à câble sur les parcelles 16 et 17, le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, de solliciter une subvention au Conseil Savoie Mont Blanc, dans le cadre de la politique de soutien aux investissements forêt/filières bois (2014/2020). Cette aide est estimée à 8 816 €uros.

↳ **Informations et questions diverses :**

- Le Conseil Municipal est informé qu'aucune demande d'autorisation d'urbanisme n'a été déposée depuis la dernière séance du 17 Février 2017.
- Gabriel MARQUES rapporte qu'il a été saisi d'une demande de la Batterie Fanfare concernant la reconduction de la cérémonie de la Sainte Cécile. Le Conseil Municipal donne un avis favorable à cette initiative et Monsieur le Maire propose à Gabriel MARQUES de faire le retour au Président de l'Echo du Sécheron et organiser une rencontre pour finaliser ce projet.
- Le Conseil Municipal établit les horaires de permanences pour les deux tours des prochaines élections présidentielles, qui se dérouleront les 23 Avril et 07 Mai 2017. Conformément à la circulaire du 17 Février 2017, relative à l'organisation de cette élection, **le scrutin sera ouvert de 08h00 à 19h00.**

PLAN LOCAL D'URBANISME - INFOS

- Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'une prochaine réunion, rassemblant le groupe de travail de la Commune, le cabinet chargé de la révision du PLU, un représentant de l'Etat (Direction Départementale des Territoires) et un représentant de la Communauté d'Agglomération Arlysère, sera prochainement programmée, afin d'actualiser les informations relative au PLU actuel.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h45.

CEVINS le 13 Mars 2017.

Le Maire,



Philippe BRANCHE